Image not found or type unknown

dettes communes que je dois règler seule !!

Par **cenline**, le **22/06/2011** à **15:40**

bonjour
je me permets de vous adresser un email ,suite à une recherche sur internet j'ai pu trouver votre adresse email et avoir l'espoir d'avoir enfin peut etre une réponse positive à ma situation.je reste persuader qu'on ne peut pas laisser ces choses comme elles sont aujourd'hui !!

besoin de savoir à quel avocat je dois m'adresser pour un conseil d'ordres financiers !!

explication: à la suite d'une séparation en 2006 je me suis retrouvée en dossier de surendettement un dossier qu'on devait signer et monter à deux avec mon ex conjoint(sous les conseils de son banquier) qui s'est défillé au dernier moment.

Je me suis retrouvée seule à etre redevable de tout nos créanciers. La Banque de France n'a fait aucun détail et a prit en totalité les sommes des dettes dut alors que dans certains contrats nous etions deux signataires comme pour le bail d une location ou un pret de caution pour cette maison et autres dettes !!

je me retrouve aujourd'hui avec environs 9000€ de dettes .

Apres 2 moratoires de 18 mois je me ravance vers mes créanciers pour pouvoir avoir la possibilité de diviser ces sommes en deux quand il y a les deux signatures !! ils refusent .

je leur propose de mon coté de doubler la somme mise en place par la banque de france pour regler plus rapidement ma dette mais si ils aceptent de lancer des procedures de recouvrement sur mon ex conjoint pour l'autre partie moi je n'accpete que de regler mes dettes .!!normale !!

je suis de bonne fois moi lui n'a transmit aucune adresse lors de son départ !!

sachant qu'aujourd'hui je ne suis pas solvable, je ne travaille plus j'ai 3enfants a charges je vis en union libre avec mon conjoint qui ne veut biensure pas entendre parler ni meme m'aider dans ces dettes puisque l'intéressé (EX) n'est lui pas du tout touché par les relances !!

comment je dois procéder? Lancez une poursuite sur mon ex pour abus de confiance !! ou sur mes créanciers qui refus ma proposition de remboursement sachant que nous sommes deux personnes à la signature des engagements et qu'ils me demandent de regler la totalité

des dettes !! escroquerie ou sont t ils dans leur droit ?????

merci de m'éclairer un peu je suis completement pommée et je manque de courage pour les affronter tous !!

à cause de ces dettes je ne peux plus avancer dans ma vie j'ai 35 ans j'aimerai me marier ou me paxcé mais j ai peur que mes dettes ce retourne sur mon conjoint !!

c'est des disputes toujours à cause de ça !! mais je me sens vraiement prise au piege .

merci de votre aide ou au moins une réponse pour m'orienter vers quelqu'un !!

Cordialement

Céline

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés